

# Croisière-débat estuaire de la Gironde

*Le samedi 6 janvier 2024*

## Compte-rendu et contributions

### Compte-rendu

Une centaine de personnes a participé le samedi 6 janvier à une croisière-conférence-débat organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Le Burdigala II est parti du quai des Queyries à Bordeaux en direction de l'estuaire au niveau de l'île Nouvelle à Blaye avant de retourner à son point de départ. La CNDP a sollicité Terre & Océan pour évoquer avec le public les paysages et les enjeux autour de la Gironde ainsi que pour animer le débat.

Le public était constitué de citoyens désirant s'informer et s'exprimer, mais aussi des acteurs du territoire estuarien (3 élus, 13 étudiants et universitaires, 13 membres d'associations de l'environnement, 1 professionnels du secteur énergétique et 1 autre du secteur fluvial, 11 représentants du secteur public accompagnés par des membres de la CNDP.

Après une présentation rapide des objectifs du débat sur la Mer, les médiateurs scientifiques de Terre & Océan (Florian Bouabdellah, Begoña Garrido et Clémentine Renneville,) ont divisé l'intervention en trois grandes thématiques (bon état écologique de l'estuaire, risques littoraux et inondation, partage des usages) suivie chacune d'entre elles par un moment d'échange avec le public.

### Bon état écologique

Dans un premier temps, Clémentine Renneville a présenté différentes notions : géographie, biodiversité, état écologique, état physico-chimique de l'estuaire et usages humains impactant ces divers paramètres. Un aperçu des acteurs coordonnant les différentes études et plans de gestions a été proposé au public. Enfin l'évolution de l'estuaire au regard du dérèglement climatique a été présenté.

La présentation a amené des questions du public sur la conjugaison des DSF (Documents stratégiques de façades), qui planifie la gestion d'un ample territoire, avec des facteurs très locaux, qui ont un impact sur l'état écologique de l'estuaire. Des représentants chargés de mission du DSF et de la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ont clarifié ce sujet. Ils ont parlé des outils et des documents de planification qui se connectent entre eux et avec les documents stratégiques de façades comme les PAPI (Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations), DPRR (Dynamique de Population et planification régional), SCOT (Le Schéma de cohérence territoriale). La représentante de la DREAL a rappelé qu'en France, l'objectif global est d'augmenter les zones de protection forte, jusqu'à 3% de la surface de la façade sud-atlantique qui concerne le littoral de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour atteindre le bon état écologique, plusieurs pistes ont été énoncées par les participants et ont été classées par ordre d'importance, la première serait l'action à mettre en application en priorité, la dernière étant vue comme la solution la moins effective.

- Réglementer par secteur d'activités (ex. Pêche, loisirs, tourisme...). Dans le cas de l'estuaire cela concernerait principalement les secteurs de l'extraction de granulats et le transport maritime.
- Utiliser un zonage de protection où les activités humaines seraient interdites se qui permettraient à l'écosystème de se régénérer.
- Miser davantage sur la pédagogie auprès des publics, et laisser citoyens et citoyennes, collectivités et acteurs s'organiser entre eux. Selon les participants cette action est indispensable pour informer mais ils ne croient pas que les acteurs arriveraient à s'organiser dans la situation actuelle puisque le bon état écologique devrait se gérer à l'échelle du grand bassin versant de l'estuaire.

## Risques littoraux, submersion et inondations

Begoña Garrido a rappelé quelques éléments relatifs aux risques littoraux et à l'impact des submersion marines dans l'estuaire. Les aléas météorologiques, qui sont à l'origine des phénomènes d'inondation dans l'estuaire y-compris l'agglomération bordelaise (zone à fort enjeux humain), ont été présentés. Il y a eu dans cet exposé une présentation de l'état des lieux des digues et des exemples de gestion de zones littorales basées sur la nature mise en œuvre par le Conservatoire du littoral dans le cadre [du programme Adapto](#) pour lutter contre les effets du dérèglement climatique (à l'île Nouvelle, Blaye et à Mortagne-sur-Gironde) ont été présentés. Les différents documents de planification des risques d'inondations concernant l'estuaire comme le PAPI (Plan d'Actions et de Préventions des Inondations), RIG (Référentiel Inondation en Gironde), et le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs d'Inondation) ont également été présentés.

Le public a posé des questions sur la manière dont ils pouvaient mieux s'informer sur les risques d'inondations (sites internet), et a posé des questions sur l'imperméabilisation des sols et la gestion des eaux pluviales en ville. Encore une fois, des participants se sont montrés sceptiques sur l'intérêt du débat et doutaient de l'importance de leur avis pour l'élaboration des stratégies de gestion dans l'estuaire. L'équipe du débat pour la façade Nouvelle-Aquitaine a pris la parole pour détailler l'intérêt de ces débats et repréciser ce qu'il sera fait des échanges qui s'y déroulent.

Concernant la gestion des risques d'inondation le public s'est montré favorable, à la mise en place de solutions basées sur la renaturation et la reconnexion des zones humides plus qu'au rehaussement des digues qui reste indispensable dans certaines zones très sensibles à fort enjeu (secteurs très urbanisés). L'argument principal évoqué était la concordance de cette solution face à la fois à la question de gestion des risques d'inondations et à la question de l'atteinte du bon état écologique. Le public a insisté sur le fait que les solutions exposées par les médiateurs de Terre & Océan étaient caricaturales et qu'il est parfois très difficile de trancher localement pour une stratégie de gestion plutôt qu'une autre.

## Partages des usages de l'estuaire

Florian Bouabdellah a présenté les usages dépendants directement de l'estuaire ou qui se déroulent à proximité de l'estuaire qui peuvent en affecter l'état écologique : pêches fluvio-maritimes, dragages des chenaux de navigation, extractions de granulats, industries pétrolières, centrales nucléaires... Des exemples de plan de gestion, notamment avec la reproduction sur bateau du maigre ont été présentées.

Les questions du public ont été l'occasion de clarifier certains aspects :

- La mise en suspension des éléments polluants pendant les dragages et extraction des granulats peuvent générer en tant que telle des nuisances pour la biodiversité.
- La recolonisation par les êtres vivants benthiques dans les zones détruites lors des dragages ou extraction, à partir des zones de proximité intervient 4 semaines après l'impact.
- La fabrication du béton demande l'utilisation d'un sable avec des caractéristiques physiques particulières qu'on trouve dans l'embouchure de l'estuaire.
- L'extraction des granulats à l'embouchure a un impact sur l'érosion du littoral.
- La circulation des grands bateaux est mise en question pour l'estuaire, notamment ceux de croisière. Le port de Bordeaux se concerte avec la ville pour réguler le trafic des grandes croisières.

Les participants se sont montrés plutôt favorables à la réduction du transport maritime qui permettrait de limiter un peu le dragage des chenaux. Néanmoins, quelques participants ont souligné l'avantage du transport des marchandises maritime versus le transport routier, en termes de gaz à effet serre et pollution. Avantage accru si le choix est fait d'utiliser des bateaux moins polluants (électrifiés) et un port qui soit correctement électrifié. Ces actions seraient à favoriser pour diminuer le transport routier dans l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Un participant a exprimé son désaccord vis-à-vis de l'implantation des éoliennes en mer, et regrette que la question n'ait pas été traitée lors de l'événement. La CPDP rappelle les règles de transparence et que tout ce qui a été dit pendant le débat et notamment les arguments, fera partie des recommandations pour le maître d'ouvrage. Le débat est concentré sur le zonage mais, peut aussi permettre de mettre en question les propositions de l'état.

Un participant a demandé si l'assemblée serait favorable à l'idée de considérer la Garonne comme personne juridique. Donner des droits à la Garonne, ou à l'estuaire permettrait de mieux protéger l'environnement et de le défendre contre des activités humaines lucratives.

Les médiateurs de Terre & Océan, le batelier du Burdigala et toute l'équipe du CNDP ont remercié aux participants pour leur intérêt et les a invités à poursuivre leur investissement dans le débat via le site en ligne ([La Mer en débat, faites l'expérience](#)) et les différents événements.



## Contributions du public sous forme de verbatims

*« Pour les granulats, c'est toujours la grosse question qui s'est posée. On en a toujours besoin pour les bâtiments, pour construire des maisons, des usines, des quais, ... En Gironde c'est une question extrêmement règlementée. Le dragage saccage la biodiversité, mais qu'est-ce qu'on fait d'autres pour extraire le gravier, du granulat ? Il y a un manque de granulats. Maintenant on récupère les granulats dans les immeubles, c'est une avancée. C'est toujours difficile de trouver l'équilibre entre le besoin de produire et la protection. »*

*« Il faut entretenir les fossés, les Jalles pour éviter les inondations lors des épisodes de submersion marine. »*

*« Tous ces documents liés aux risques d'inondations, c'est déjà très compliqué, comment le Document Stratégique de Façade va pouvoir gérer ça (quelle hiérarchie législative ?). »*

*« À Soulac, nous sommes inquiets de l'extraction des granulats à l'embouchure de la Gironde. Ces granulats protègent la pointe du Médoc de la houle et de l'érosion. »*

*« Le port de Bordeaux n'est pas électrifié ... Le projet des éoliennes à Hourtin a été contesté par des associations écologistes alors qu'il pourrait permettre l'électrification nécessaire du port. »*

*« On perd de la biodiversité »*

*« Laissons la nature tranquille »*